

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26/06/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 20 juin 2025.

### Étaient présents :

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Vanessa PAGEOT  
Elodie CAMIER (jusqu'à 20h50)  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Pierre NOBLET  
Philippe ROUSSEAU  
Patrick TESSIER  
Patrice CHOIMET  
Stéphanie VIOLIN  
Amélie GOUTH  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Serge LAFFONTAS  
Jacques COUILLAUD  
Michel LHOUTELLIER  
Agnès PARAGOT  
Sabine AUDRAIN  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL

### Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON  
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET  
Jean-Marie MOREL ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU  
Aurélié ARQUIER ayant donné pouvoir à Amélie GOUTH  
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Serge LAFFONTAS  
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER  
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL à partir de 20h50

**Secrétaire de séance :** Stéphanie VIOLIN

DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 JUIN 2025

VIE ASSOCIATIVE  
Attribution de subventions aux projets associatifs

Amélie GOUTH expose :

La délibération n° 2023-03-21 du 23/03/2023 précise que les associations ont la possibilité, dans le courant de l'année, de soumettre un dossier de demande de subvention dite « au projet ». Pour le 3<sup>e</sup> édition, on constate une augmentation du nombre et de la qualité des dossiers déposés par les associations, il est ainsi proposé d'augmenter le budget des subventions aux projets (tout en restant dans l'enveloppe budgétaire des subventions) passant ainsi de 5 000 € en 2024 à 6 485 € cette année pour soutenir 5 projets.

Il est proposé de soutenir les projets suivants :

- **Amicale Laïque** pour l'achat de 7 000 jetons au logo de l'Amicale Laïque (monnaie d'échange pour la fête de l'école) :
  - Montant du projet : 693,36 €
  - Montant demandé : 200,00 €
  - Montant proposé : 200,00 €
  
- **Chantevigne** pour l'organisation d'un concert caritatif pour la Fondation de France :
  - Montant du projet : 950,00 €
  - Montant demandé : 630,00 €
  - Montant proposé : 285,00 €

Le montant proposé est inférieur à la demande pour respecter le principe d'un maximum de 30 %.
  
- **Basket Sud Loire** pour la création d'une section BaskIN (basket inclusif) :
  - Montant du projet : 3 388,00 €
  - Montant demandé : 1 000,00 €
  - Montant proposé : 1 000,00 €

- **La Confrérie de la Fouace** pour la célébration des 20 ans de la Confrérie :
  - Montant du projet : 11 420,00 €
  - Montant demandé : 3 000,00 €
  - Montant proposé : 3 000,00 €
  
- **Animation Hayonnaise** pour les 10 ans de l'association avec une édition spéciale de « Fouace et Muscadet en Fête » :
  - Montant du projet : 11 300,00 €
  - Montant demandé : 2 000,00 €
  - Montant proposé : 2 000,00 €

VU l'avis de la commission Animation et vie associative du 21/05/2025.

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE** du versement de subventions aux associations suivantes :

- Amicale Laïque pour un montant de 200,00 €
- Chantevigne pour un montant de 285,00 €
- Basket Sud Loire pour un montant de 1 000,00 €
- La Confrérie de la Fouace pour un montant de 3 000,00 €
- Animation Hayonnaise pour un montant de 2 000,00 €

**IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget principal de la commune, chapitre 65 - nature 6574.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération

**Vote :**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 26/06/2025

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

  


La secrétaire de séance  
**Stéphanie VIOLIN**

